

## L'ajonc sur le bout de la lande.

Daniel Giraudon

► **To cite this version:**

Daniel Giraudon. L'ajonc sur le bout de la lande.. La lande : un paysage au gré des hommes., Feb 2007, Châteaulin, France. pp.167-179. hal-00469688

**HAL Id: hal-00469688**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-00469688>**

Submitted on 2 Apr 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'ajonc sur le bout de la lande

Daniel GIRAUDON\*

En dehors des couleurs qui distinguent leurs drapeaux, de nombreux pays ont choisi des plantes comme emblèmes nationaux. C'est le cas par exemple outre-Manche pour l'Écosse avec le chardon, pour l'Irlande avec le shamrock, pour le pays de Galles avec le poireau, et aussi pour l'Angleterre avec la rose. La Bretagne, quant à elle, aurait bien pu troquer l'hermine contre l'ajonc tant ce buisson, et la lande sur laquelle il pousse, font partie intégrante du paysage. La moindre description de l'Armorique, dans des ouvrages, il est vrai souvent à la recherche de pittoresque, réserve toujours quelques lignes pour ces épineux aux fleurs jaune d'or. Plusieurs poèmes consacrés à la Bretagne ne sauraient s'en passer. Beaucoup d'entre nous ont appris à l'école primaire ces vers signés José Maria de Herédia : « Les ajoncs éclatants, parure du granite, dorent l'âtre sommet que le couchant allume... ». À tel point que l'ajonc est venu prendre sa place au magasin des clichés d'une certaine poésie bretonne qu'Anatole Le Braz qualifiait de poésie passe-partout, invariablement calquée sur le même poncif, et qui n'a de breton que le nom. Ainsi écrivait-il avec un rien de moquerie : « Vous prenez quelques clochers à jours, quelques calvaires, un air de biniou, trois notes de bombarde ; vous ajoutez un brin de genêt, un bouquet d'ajonc-d'or, du vent, de la brume, de la pluie, de la mer ; vous mêlez le tout, vous agitez fortement... et vous avez la Bretagne<sup>1</sup>. »

Toutefois, comme nous allons le voir, l'ajonc breton n'a pas seulement servi les rêveries des poètes. Il a tenu une place relativement importante à la fois dans l'économie de la paysannerie et dans ses traditions orales.

---

\* Professeur émérite de celtique, UBO-CRBC.

1. Préface à *Le livre de la Bretagne* de Louis Aubert (1901).

## L'ajonc combustible

Sur le plan économique tout d'abord, l'ajonc a constitué pour les populations rurales et côtières un combustible bon marché qui faisait souvent défaut dans un pays balayé par les vents. C'est particulièrement vrai sur les côtes où les arbres avaient bien du mal à pousser. Il n'y a pas si longtemps encore, que ce soit pour le chauffage de la maison, pour la lessive ou pour la préparation de la nourriture des hommes et des bêtes, il fallait passer par l'âtre de la cheminée.

L'ajonc venait en complément des fagots que l'on tirait des chênes émondés tous les neuf ans. L'ajonc destiné au chauffage était coupé tous les trois ou quatre ans<sup>2</sup>. En Léon, selon l'informateur<sup>3</sup> de Fañch Elegoet, on commençait à couper l'ajonc comme bois de chauffage en février mais le plus souvent cela se faisait au mois de mars jusqu'à mi-avril. Plus tard, la sève monte, les fagots moisissent et moisis, ils ne sont ni aussi beaux, ni aussi bons. En Trégor, mon informateur Marcel Le Bougeant, qui travaillait à la tâche, *deus varc'had*, commençait plus tôt. Il me disait qu'il « effectuait la coupe de décembre jusqu'en avril. Il descendait avec son frère Yves tous les jours, du côté de Beg ar Vorn, pour couper l'ajonc de décembre jusqu'en avril. Ils partaient à 7 heures du matin et coupaient jusqu'au coucher du soleil ». En général, un bon coupeur d'ajonc faisait sa centaine de fagots par jour dans des conditions normales. « Les fagots étaient attachés avec des liens d'ajoncs<sup>4</sup>. On mettait en tas jusqu'à 200 fagots. Après il fallait remonter tout ça là-haut en les portant sur le dos. Après on les laissait sécher pendant une huitaine de jours, en tas dans la cour de la ferme ». Au palmarès de Marcel Le Bougeant : 8 000 fagots d'ajonc par an dans les années 40<sup>5</sup>.

Autrefois, quand on n'était pas sur les pentes des falaises, on laissait sécher les fagots en meule dans les champs. C'est la pire chose à faire que de coller les tas contre le talus. L'eau s'y infiltre et y pénètre et les fagots qui sont contre le talus pourrissent tous. Une fois pourri, l'ajonc ne vaut plus rien. Normalement, il fallait les rentrer avant la Saint Jean, sinon n'importe qui pouvait se servir ou même y mettre le feu. En effet, il existait autrefois un droit de chapardage en la circonstance<sup>6</sup>.

L'ajonc était apprécié par tous pour lancer une flambée dans la cheminée, car bien sec, il prend feu facilement. L'ajonc comme combustible<sup>7</sup> avait cet autre avantage qui

2. À défaut de convention, l'usage accorde le droit de couper les bois courants et piquants (arbrisseaux qui forment les haies tels les épines, ronces, ajoncs, pruniers sauvages, sureaux etc.) tous les trois ans. En fait, cela ne se pratique que pour les ajoncs. Les épines ne se coupant ordinairement qu'à 6 et 9 ans, comme les arbres émondables (d'après les *Usages et règlements locaux du département des Côtes-du-nord* par A. AULANIER et HABASQUE [1851 – ouvrage signalé par Philippe Jarnoux, que je remercie]).

3. *Ur vro, un den, mémoires d'un paysan du léon*, Tud ha Bro éditions Breizh hor Bro.

4. Les noms donnés aux liens sont différents selon les secteurs *kerveoù*, *ereoù*, *amar(r)où* (cf. *amarriñ keuneud*), *skodoù* (Léon), *skodaoù*, *liammoù* (Gouarec, P. Tanguy), *gwedennoù* (Quimper-Trepos), des *harts* en gallo.

5. Enquête DG. Trédrez.

6. Voir VAN GENNEP, *Manuel de Folklore contemporain*, cycle de Saint Jean, Paris.

7. Il s'agit de l'ajonc d'Europe (*Ulex Europaus*) qui peut atteindre 4 mètres de haut. En breton, on lui donnait le nom de *lann-gor*, indiquant qu'il servait à chauffer, *goriñ*, les fours.

était de produire rapidement une grande force calorifique. Pour cette raison, on l'utilisait sous la marmitée de betteraves que l'on faisait cuire pour les cochons<sup>8</sup> dans des chaudrons de 200 litres d'eau. *Il fallait trois ou quatre fagots pour faire cuire un plein chaudron de betteraves*. C'était aussi le combustible idéal pour chauffer les fours de boulangers, les fours de campagne comme il en existait encore il n'y a pas si longtemps. En peu de temps, la voûte en briques réfractaires était chauffée à blanc. Dans une boulangerie, il fallait à peu près 15 fagots d'ajoncs pour chauffer un four de 12 mètres carrés. À raison de trois fournées quotidiennes, il fallait donc une cinquantaine de fagots par jour. L'ajonc était par conséquent recherché par les marchands de pain et sa vente constituait pour les propriétaires de landes une rentrée d'argent ou une monnaie d'échange. D'une manière générale, une ferme moyenne consommait un millier de fagots par an, ajoncs et bois compris.

### **L'ajonc, nourriture pour les chevaux et les vaches**

Mais autant que comme combustible, l'ajonc a tenu sa place dans les campagnes comme fourrage pour les chevaux. L'ajonc, en effet, est une légumineuse. Contrairement à ce que l'on pourrait penser aujourd'hui, il faisait autrefois l'objet d'une véritable culture même si, dans les landes, il poussait et repoussait plus ou moins de manière naturelle. La graine, parfois vendue par des commerçants, était récoltée par les gens pauvres, des vieilles femmes en général, *Gwrage kozh ac'h ae da hadlanna*, qui allaient pourrait-on dire les ramasser sur les landes avec l'accord tacite des propriétaires. C'était la moisson de ma grand-mère<sup>9</sup> me disait une femme de Plourivo, *Dastum an hadlann oa un trevad*.

Ce travail s'effectuait en été, de préférence le matin car on devait faire attention aux vipères. On mettait ensuite les cosses à finir de sécher sur un drap ou dans un parapluie et on les entendait éclater au soleil. *Klevet veze al lann o strakal*, disent les gens qui ont gardé ce bruit en mémoire ainsi que l'odeur si caractéristique des fleurs d'ajonc. On écrasait aussi les cosses avec un maillet en bois ou une badine, *ur wialenn*. À Pleumeur-Gautier, au cours de la procession des Rogations en 1930, un de mes informateurs se souvient d'avoir vu un prêtre bénir des graines d'ajonc qu'une personne pauvre avait étalées devant sa maison sur une couverture (sur la route qui mène à la chapelle Maudez)<sup>10</sup>.

On semait l'ajonc dans les garennes, dans les champs difficiles d'accès où on ne pouvait pas amener le fumier et sur les talus où il n'y avait pas d'arbres d'émonde. Il fallait attendre deux ans avant de le donner à manger aux chevaux. On peut dire avec Louis Ogès que l'ajonc était «le trèfle des pays pauvres» mais il était en fait partout

8. Dans certaines maisons on faisait état d'un ordre hiérarchique pour le combustible : «Les bûches fendues et les fagots cuisent nos pommes de terre, tandis que dans la même cheminée, l'ajonc sec ou la tourbe se consomment sous la pâtée des cochons» (Jeanine LE BOZEC, *Les patates au lard*, Lannion, 1989, p. 56).

9. Gabrielle Le Tallec, née en 1914 à Plourivo, épouse Dauphin. [7 décembre 2006 avec Jacques D.].

10. Yves Le Fournis, recteur de Ploubezre.

apprécié en hiver quand le tas de foin était déjà bien entamé. Les chevaux aimaient beaucoup cette nourriture de substitution qu'on leur servait depuis les environs de la Toussaint, lorsque la récolte de trèfle était épuisée, jusqu'à la fin du mois de mars, début du mois d'avril, époque où l'on commence à couper le trèfle vert, *melchon prim*. Cependant comme celui-ci n'est pas très sain au début (parce que trop gras), on n'en donne pas beaucoup et l'ajonc est pour ainsi dire utilisé jusqu'à la récolte de trèfle rouge, au mois de mai. Avec leur cure d'ajonc, il paraît que les chevaux avaient un très beau poil, très luisant, signe de bonne santé. Certains disaient aussi que ça faisait pousser la barbe des chevaux.

L'ajonc était coupé une ou deux fois par semaine. Ce travail s'effectuait à l'aide d'une faucille entre deux (*ur falz daou hanter*) qui est plus lourde qu'une faucille ordinaire, mais plus légère qu'une serpe. L'ajonc était lié en fagots. Un fagot était constitué de trois fourchées, *teir fichellad*. Le fardeau d'ajonc que l'on transportait sur le dos, *ur bec'h lann*, était en principe constitué de trois fagots, mais il variait en fonction de la force du porteur.

À cause des épines, il était indispensable de piler l'ajonc pour que les chevaux puissent le consommer. Dans les premiers temps, on utilisait une masse en bois, *un horz koad*, dont la tête était cerclée de fer afin que le bois n'éclate pas sous les chocs dans une auge de pierre, *ul louar vaen*, ou même sur une pierre, *min pilat*<sup>11</sup>. Cette technique fut remplacée par l'appareil nommé en breton *an drailherez-lann*. Il était constitué de deux rouleaux de bois, et de trois lames que deux personnes actionnaient à la main. Dans certaines fermes on utilisait le manège avec un cheval<sup>12</sup>.

L'appareil était aussi nommé *an hacherez-lann* (vannetais) et encore *ar piler lann*, *ar mekanik da bilat lann*, d'où le nom donné à cet ajonc en breton : *lann-pil* mais aussi *lann-kezeg*, *lann-had*. C'est en français l'ajonc de Le Gall (du nom d'un pharmacien vannetais). On le distinguait du *lann-brezhoneg*, l'ajonc breton qui lui pousse au ras du sol, nommé aussi selon les secteurs, *lann-bruk*<sup>13</sup>, *lann-kivin*<sup>14</sup>, *lann-gwrac'h* ou *lann-ki*, *l'ajonc de chien*, comme on dit *bigorned-ki* ou pire encore *bigorned kaoc'h-ki*, indiquant qu'il n'était bon à rien, comme le chien dont il tire le nom. L'ajonc ainsi émietté était transporté dans des mannes et versé deux à trois fois par jour dans des auges dans l'écurie et non pas à même le sol car le cheval, contrairement à la vache, mange toujours ses aliments soit dans un ratelier soit dans une auge, c'est-à-dire à l'abri de toute souillure ou humidité.

On a continué de nourrir les chevaux de cette manière jusqu'à la fin des années 50, c'est-à-dire jusqu'au remplacement des chevaux par les tracteurs.

11. Renseignements Jeanne Le Mézec, Pléguien.

12. Voir Visant Seité, *Ar marh reiz*.

13. «*Lann bruk, n'eo ket lann-had, ur lann bruk zo ur lann bitik, n'eo ket diuheloc'h eit an traoù-mañ, ha hi zo broñset èl bruk*» (L'ajonc de bruyère, ce n'est pas de l'ajonc que l'on sème, un ajonc de bruyère est un petit ajonc, il n'est pas plus haut que ça, et il forme une petite touffe comme la bruyère). Coll. Inguiniel, P-Y Kersulec.

14. Maël-Pestivien (coll. DG).

### Autres utilisations pratiques des ajoncs

En dehors de ses fonctions comme combustible ou comme fourrage, l'ajonc a connu d'autres utilisations de diverse importance. En effet, les fagots d'ajonc de ce type servaient aussi par exemple à constituer le fond, le lit, et la couverture des tas de fagots pour empêcher ces derniers de pourrir<sup>15</sup>. L'ajonc servait aussi à couvrir certaines granges et, mélangé à de l'argile, il entrait dans la composition de torchis.

L'ajonc que l'on coupait lors des nettoyages des talus servait parfois à la litière des vaches, *gouzilhadur*, *gouzilhadenn*, *dic'harzhadur*. On recouvrait les branches d'ajonc de broussailles et ce matelas élastique maintenait les animaux à l'écart du sol. On le mettait aussi dans les cours de fermes souvent très humides à travers lesquelles passait le bétail. Il absorbait ainsi plus ou moins l'eau stagnante. Une fois bien décomposé et mélangé aux déjections des animaux, on le mettait sur le tas de fumier comme le remarque ce chroniqueur d'un guide du voyageur aux premiers temps du chemin de fer en Bretagne : « Les fermes sont éparpillées dans la campagne et non groupées en villages. Ces fermes sont généralement couvertes en chaume : en avant du bâtiment principal est un cloaque infect où l'on fait pourrir des ajoncs et des pailles dont on veut faire des engrais<sup>16</sup>. » On procédait de la même manière dans les voies charretières, souvent gorgées d'eau en hiver, où l'on mettait ainsi à se décomposer des ajoncs pour en faire du fumier ensuite<sup>17</sup>. De même quand on défonçait un champ d'ajoncs, lors des écobuages, on brûlait les souches sur le champ et les cendres servaient d'engrais pour mettre une autre culture, comme par exemple des pommes de terre.

On l'utilisait aussi pour boucher les brèches dans les talus, pour empêcher le bétail de s'échapper. Planté sur les talus, il constituait encore un abri pour les vaches dans les champs<sup>18</sup>. L'ajonc servait aussi à étendre le linge pour le faire sécher quand on lavait au lavoir ou à la rivière. On pouvait aussi en faire des hérissons avec du houx pour ramoner les cheminées le vendredi saint. Quand on greffait des pommiers, pour protéger le greffon et empêcher les oiseaux de s'y poser, on attachait dessus un rameau d'ajonc.

15. On préparait d'abord, le lit du tas de bois, en étalant sur le sol des branches d'ajonc. Le tout était couvert soit d'un chapeau d'ajonc, *un tog-lann a veze laket war ar bern keuneud*. En certains endroits, on utilisait des herbes rèches et coupantes, nommées laïches en français et *hesk* en breton.

16. *Guide pittoresque du Voyageur en France*, département des Côtes-du-Nord, Paris, s.d., p. 5.

17. Cf. breton *baoz* : litière qu'on met dans la cour des fermes et dans les chemins creux pour faire du fumier, gallois : *baw* – d'où le mot boue et peut-être bauge. Cette pratique est signalée au XVIII<sup>e</sup> siècle par Grégoire de Rostrenen dans son dictionnaire (1732).

18. Estyn DAVIES, p. 109-110 : « *When fixed-fields-divisions were adopted, the hedgeless earthen bank was preferred in many parts of the country, usually growing a luxuriant crop of brambles and gorse (whins). These were a useful source of firewood and provided both shelter and food for the livestock, the pounded whins being fed to horses. The knocking stones, flat slabs or stone basins where the whins were "melled" with a wooden maul, are sometimes to be seen in the farmyard, and there were a few water-driven "whin-mills". Their use is almost forgotten as is the custom of growing a field of whin to provide fodder. This was done in county Cavan and it is a recognized method of land utilization in the poorer parts of Brittany. A gorse hedge near the homestead is still popular as a place for drying clothes on washing day.* »

On sait enfin que les cloches qui vont à Rome au moment de Pâques rapportent des œufs en chocolat mais aussi de vrais œufs de toutes les couleurs. La fleur d'ajonc était utilisée justement pour les colorer.

## L'ajonc dans les traditions populaires

### *L'homme dans la lune*

Enfin, et c'est notre dernier point, l'importance de l'ajonc autrefois était encore marquée par sa présence dans les traditions populaires en Bretagne et dans les pays celtiques. Il en est tout d'abord question dans la légende du voleur d'ajonc, *al laer lann*. Si vous regardez bien la pleine lune par une nuit claire, ce n'est ni la mer de la tranquillité ni l'océan des tempêtes que vous apercevrez mais le voleur d'ajonc, le gars au fagot d'ajonc sur le dos, *paotr e vec'h lann, ur fogodenn lann war e chouq*. En pays gallo, c'est « l'homme dans la lune avec sa fourchée de jans ». Voici ce qu'on raconte un peu partout en Bretagne<sup>19</sup> :

Un soir d'hiver, par un beau clair de lune, un seigneur, revenant un peu plus tard que d'habitude rencontra un voisin, assez mal famé qui portait sur son dos plusieurs fagots d'ajonc sec. Il l'aborda et lui dit : – Tu as pris cet ajonc dans ma lande. – Jamais de la vie, répondit le paysan, cet ajonc ne vous appartient pas. – Jure-le donc par la lune<sup>20</sup> que voilà. Et il lui montrait du doigt, la lune, au haut du ciel. – Que la lune m'engloutisse, si j'ai pris cet ajonc sur vos terres ! Il n'avait pas fini sa phrase qu'il fut avalé par la lune. Et il est depuis sur la lune, condamné à porter éternellement son fardeau d'ajonc au vu et au su de tout le monde<sup>21</sup>.

Le même thème est évoqué dans de nombreux pays en Europe. C'est le cas, par exemple, en Irlande :

19. Alexandre Lédan, le célèbre imprimeur-libraire de Morlaix, en avait donné une version christianisée dans ses *conferançoù curius, util hag interesant evit amusamant an dud diwar ar maez*.

20. En Grèce ancienne, on prenait à témoin Hélios, dieu du soleil, lorsque l'on prêtait serment ou pour toute autre déclaration solennelle. La pratique était aussi connue en Irlande, aussi bien devant la lune d'ailleurs. Lorsque Adamnan promulgua sa loi pour l'émancipation des femmes, il prit à témoin le soleil, la lune et tous les éléments de la terre. En Gaule, au VII<sup>e</sup> siècle, on prétend que saint Éloi interdisait à ses fidèles de jurer par la lune et le soleil.

Les anciens textes irlandais attribuent également aux druides et aux saints des premières chrétientés celtiques des incantations et des malédictions par les éléments cosmiques et naturels : soleil, lune, étoiles, mer, terre, ciel. On va même jusqu'à y inclure la rosée en Bretagne où l'on trouve encore des traces de ces imprécations notamment dans les *gwerzioù* comme celles de *Scolan* ou *Erwanik al Lintier* :

<i>Ma e 'm mab Skolvan deued aman,</i>	Si c'est mon fils Skolvan qui est venu ici
<i>Ma malloz a leskan gantan !</i>	Je lance sur lui ma malédiction !
<i>Malloz ar stered hag al loar</i>	La malédiction des étoiles et de la lune
<i>Malloz ar gliz 'goue d'an douar</i>	La malédiction de la rosée qui tombe sur la terre
<i>Malloz ar stered hag an heol...</i>	La malédiction des étoiles et du soleil....

21. À La Roche-Bernard, les anciens disaient que c'était le gars Pierrot qu'était à chauffer son four avec sa fourche et « quand on sera mort, ô ce sera de ce pain-là qu'on mangera » (coll. Hervé Le Dréan).

*It was said that the man in the moon had a furze bush on his back which he took from a gap in a neighbour's fence thus letting the cattle into his crop. Another version of this from the same county says that the man in the moon (Conui na Sguab) carries on his shoulder a furze bush which he stole from his god-parents<sup>22</sup>.*

On disait que l'homme dans la lune avait un fagot d'ajoncs sur le dos, qu'il avait pris dans la brèche d'une clôture laissant son bétail piétiner les récoltes d'un voisin. Une autre version dit qu'il porte sur l'épaule un buisson d'ajonc qu'il a volé à ses parrain et marraine.

Cette croyance ne date pas d'hier. Elle figure déjà dans le traité *De naturis rerum* écrit en 1180 par l'Anglais Alexandre Neckam (1157-1217) qui précise : «Le vulgaire prétend que c'est un paysan qui porte des épines dans la lune. De là, on disait dans le peuple : le paysan dans la lune, écrasé par un fardeau, montre par ses épines que les rapines ne servent à personne.»

On voit évidemment l'utilisation pédagogique qui a pu être faite de cette légende pour inciter à respecter la propriété d'autrui, à ne pas voler et à ne pas mentir. En effet, comme on me l'a souvent raconté, les soirs de pleine lune les grands-mères sortaient le soir de la maison et montraient à leurs petits-enfants le voleur d'ajonc qui se détachait sur le disque lunaire. Elles leur faisaient alors la leçon de morale en leur disant : «Vous voyez, si vous mentez, ou si vous volez, vous serez avalé de la sorte par la lune.»

### ***Le refuge des âmes***

L'ajonc figure dans d'autres croyances populaires en Bretagne. Les massifs d'ajoncs étaient, disait-on, le lieu de pénitence des âmes des défunts effectuant leur purgatoire sur terre. Anatole Le Braz dans un de ses récits de *La légende de la mort* confirme cette croyance :

Dès que Penker eut mis la main dans la sienne, le moribond trépassa. Penker qui le regardait mourir, les yeux pleins de larmes, vit alors sortir de sa bouche un moucheron (*eur fubuenn*), [...] Penker ne revit l'insecte qu'au cimetière. Comme les premières mottes de terre roulaient dans la fosse, le moucheron s'évada du cercueil. Penker comprit alors seulement que ce moucheron devait être l'âme de Pêr Nicol, et il résolut de le suivre en quelque lieu qu'il allât. Or, le moucheron se rendit *dans une lande* située non loin de la ferme où Pêr Nicol habitait de son vivant. Là, il se posa sur une *épine d'ajonc*... (le moucheron parle) – Ici est la place que Dieu m'a fixée pour y faire ma pénitence, et je dois y demeurer pendant cinq cents ans<sup>23</sup>.

Dans le même ouvrage, la présence des âmes est à nouveau signalée dans les ajoncs :

Le recteur de Saint-Michel-en-Grève se promenait un jour à la campagne, en compagnie d'un monsieur de la ville. Le chemin qu'ils suivaient était bordé d'une double haie d'ajoncs. Le monsieur tout en marchant s'amusait à étêter à coups de canne les

22. O Duilearga, Seamus. *Leabhar Sheàin I Chonaill*. Dublin, 1948, p. 371.

23. Anatole LE BRAZ, *La légende de la mort*, t. 2, *L'âme vue sous la forme d'un moucheron*, Paris, 1912, p. 200-203.



pousses qui dépassaient les autres. Le vénérable Dollo lui prit brusquement le bras et lui dit : Cessez ce jeu ; songez que des milliers d'âmes accomplissent leur purgatoire parmi les ajoncs et que vous les troublez dans leur pénitence...<sup>24</sup>.

Le Braz rapporte enfin ce conseil donné par l'un de ses informateurs : « Quand on va pour franchir un talus planté d'ajoncs, il faut avoir soin au préalable, de faire quelque bruit pour avertir les âmes qui y font peut-être pénitence et leur permettre de s'éloigner...<sup>25</sup>. »

On connaît enfin le mimologisme de l'alouette qui implore saint Pierre de lui ouvrir la porte du paradis en lui promettant qu'elle ne jurera plus : *Per, per, Per, digor din / Biken pec'hed na rin...* et qui se remet à jurer en redescendant car la porte est restée close : *Diu, Diu, Diu, Diu!!!!* Dans une des versions que j'ai recueillies à Lannéanou, elle crie son désespoir de retourner dans un buisson d'ajonc : *Ma ene, ma ene / war ar bod lann a rankin koueañ adarre*<sup>26</sup>, c'est-à-dire dans son purgatoire. Une vieille femme de Locarn me disait encore qu'il y avait neuf âmes à l'extrémité de chaque pointe de la plante.

Ces deux croyances au sujet des âmes qui, d'une part, effectuent leur purgatoire dans les épineux, et que, d'autre part, il faut éviter de déranger, pourraient certainement être mises en rapport avec l'aubépine solitaire irlandaise, *the fairy bush*, à laquelle il ne faut jamais toucher et qui est aussi le refuge des *fairies*. En outre, le lien avec les défunts est souligné à Galway où l'on prétend que ces buissons d'épines « ont poussé de la poussière des morts répandue sur le monde »<sup>27</sup> (« *they are said in Galway to have all sprung up from dead men's dust scattered through the world* »).

### ***Le pouvoir magique de l'ajonc***

Dans les pays celtiques, on prétendait encore que l'ajonc comme l'aubépine possédait le pouvoir de faire obstacle aux êtres maléfiques. En Bretagne, selon Elvire de Cerny, celui qui portait sur lui une fleur d'ajonc n'avait rien à craindre des lutins qui auraient cru faire mal à ces fleurs dans lesquelles ils se retirent s'ils s'attaquaient à celui qui se met sous leur protection<sup>28</sup>. Mais c'était particulièrement vrai à une date charnière du calendrier celtique, le premier mai. On signale dans la région de Callac que l'on bouchait ce jour-là le haut de la cheminée avec de l'aubépine et des ajoncs<sup>29</sup> pour empêcher les sorcières d'y entrer.

24. A. LE BRAZ, *op. cit.*, p. 24.

25. A. LE BRAZ, *La légende de la mort*, t. 2, p. 24.

26. Coll. DG, Lannéanou MD15/81, AL, 9-12-2000 (*sacrebleu / il faut que je retombe dans le buisson d'ajonc*).

27. *Revue celtique*, 4, p. 175 : « The bush in the Irish story was probably one of the solitary thorns which are always associated with the dead (they frequently mark graves) and are in Galway said to have all sprung up from dead men's dust scattered through the world. »

28. Lucie de V.-H., *Revue des Traditions populaires*, 1905, p. 214.

29. Voir Daniel GIRAUDON, « Belteine, les traditions du premier mai en Irlande », *ArMen*, n° 84, avril 1997, p. 26-35 ; « Traditions de mai, branches d'amour et chants de quêtes en Côtes-d'Armor », *ArMen*, n° 58, avril 1994, p. 2-11.

En Irlande, à cette même date, dans certains secteurs comme à comme à Kildare, Longford, Louth, Offaly et Clonsast, le plus jeune membre de la famille apportait de bonne heure le matin dans la maison un bouquet d'ajonc qui était censé porter chance<sup>30</sup>. Pour la même raison, on en glissait aussi des branches sous le toit. Mais c'est surtout dans le Munster que l'ajonc était le plus utilisé comme la plante protectrice de mai, dans le comté Clare. Là, c'était le chef de famille qui se chargeait d'apporter l'ajonc dans la maison avant le lever du soleil. Seuls les hommes pouvaient s'acquitter de cette tâche<sup>31</sup>. Dans les fermes, on avait coutume la veille du premier mai de mettre le feu à une branche d'ajonc et de la passer sous le pis des vaches laitières pour empêcher le risque de mammites<sup>32</sup>. À Killvelane, comté de Tipperary en 1947, on plantait des buissons d'ajonc dans les jardins et on y mettait le feu pour chasser le mauvais sort<sup>33</sup>. À Moylash, comté Meath, on allumait des feux d'ajonc dans les entrées de champ pour empêcher les *fairies* de prendre le beurre des vaches<sup>34</sup>.

Dans l'île de Man, selon John Rhys, c'est encore l'ajonc que l'on brûlait le premier mai, *Laa Boaldyn*, pour purifier les champs et se débarrasser des sorcières.

*The break of this day is also the signal for setting the ling or the gorse on fire, which is done in order to burn out the witches wont to take the form of the hare [...] Fire, appears to have been the chief agency relied on to clear away the witches or other malignant beings. And I have heard of this use of fire having been carried so far that a practice was sometimes observed - as, for example, in Lezayre - of burning gorse, however little, in the hedge of each field on a farm in order to drive away the witches and secure luck*<sup>35</sup>.

C'était au point du jour que l'on mettait le feu à la bruyère ou aux ajoncs. On le faisait dans le but de brûler les sorcières qui avaient pour habitude de se transformer en lièvres [...]. Le feu semble avoir été l'agent principal susceptible d'éliminer les sorcières ou d'autres êtres malfaisants. Et j'ai entendu que le feu a été utilisé à tel point que l'on avait parfois coutume – comme par exemple à Lezayre – de brûler de l'ajonc, même une petite quantité, dans la haie de chaque champ d'une ferme de façon à chasser les sorcières et se procurer de la chance.

De son côté, Thomas Gwynn Jones rapporte qu'en Anglesey (pays de Galles), une vieille femme avait entouré son lit d'un paravent d'ajoncs pour éloigner, disait-elle, les *fairies*<sup>36</sup>.

30. On disait le contraire en Écosse. Il ne fallait surtout pas introduire d'ajonc dans la maison le 1<sup>er</sup> mai.

31. T.S. LUCAS, *Bealoideas*, 1958, p. 179.

32. IFC MS, 1095, p. 331 : «*Another May eve custom was to light a branch of furze and pass it under the udder of every milch cow on the farm to ward off disease of the udder.*»

33. IFC MS 1095, p. 288 : «*Furze bushes were put in the garden and set fire to to drive away ill-luck.*»

34. *Op. cit.*, 1958, p. 185.

35. John RHYS, *Celtic folkore, Welsh and Manx*, Oxford MDCCCI, p. 309.

36. *In Anglesey, an old woman had surrounded her bed with a partition made of gorse to keep away fairies, as she said* (NQ 4<sup>th</sup> ser. IX 256). T. Gwynn JONES, *Welsh Folklore and Folk-custom*, 1930, p. 60.

On voit donc combien ces croyances s'accordent pour désigner l'ajonc (et la bruyère) comme une plante susceptible de lutter contre les esprits malveillants de tous genres<sup>37</sup>.

### Autres traditions orales bretonnes

Mais ce n'est pas tout. Il est encore question de l'ajonc dans les nombreuses formulettes qui constituaient autrefois l'aliment culturel des bretonnants. On connaît le surnom que l'on donne aux paysans de *troc'herien-buzug*, coupeurs de lombrics, les *coupous* de *buyens* en pays gallo. Les marins de Locquémeau traitaient les paysans de Trédrez de *troc'herien-lann*, c'est-à-dire coupeurs d'ajoncs.

En breton, le nom populaire de certains insectes ou oiseaux comporte le terme de *lann* parce qu'ils vivent ou qu'ils nichent dans les landes ou les ajoncs. C'est vrai pour la sauterelle ou le criquet en Basse-Cornouaille : *'marc'h-lann bihan*, *'marc'h-lann bras*, le petit cheval d'ajonc (sauterelle), le grand cheval d'ajonc (le criquet).

Ailleurs, on parle du traquet : *bistrakig-lann*, de la pie-brousse : *ar big-lann*.

L'ajonc figure aussi au chapitre des devinettes :

*Pegoulz e karez ar muiañ da vamm ?*

*Pa vez ar bleuñ er balan pe pa vez ar bleuñ el lann ?*

*Pa vez ar bleuñ el lann, rag al lann brezhoneg a vez bleuñ ennañ e-pad ar bloaz.*

Quand aimes-tu le plus ta mère ?

Quand il y a des fleurs dans le genêt ou quand il y a des fleurs dans l'ajonc ?

Quand il y a des fleurs dans l'ajonc, car l'ajonc breton (ajonc bas, couché) a des fleurs toute l'année<sup>38</sup>.

Avec une variante cornouaillaise :

*Pe vez ar fleur 'barzh ar balan pe al lann*

*A ez an hirañ kar da vamm ?*

C'est quand les genêts ou les ajoncs sont en fleur

Que tu es le plus (longuement) affectueux avec ta mère.

(Plourac'h)

Cette question fort répandue en Bretagne est également connue en Angleterre et en Irlande :

*Kissing is out of fashion*

*When the whin is out of blossom*<sup>39</sup>

*Quand l'ajonc n'est plus en fleur*

*Il n'est plus de mise de s'embrasser.*

*Ur gazez wenn gignet*

*Kreiz ur parkad lann bleuniet.*

*Ur roc'h*

Une jument blanche écorchée

Dans un champ d'ajonc en fleur.

Un rocher.

37. En certains endroits de Bretagne, on mettait une branche de mai aux jeunes filles pour déclarer son amour. Il arrivait aussi que l'on mette une branche d'ajonc pour prendre sa revanche d'avoir été éconduit par cette jeune personne, un refus à une danse par exemple. Voir Daniel GIRAUDON, «Traditions de mai...», article cité, p. 2-11.

38. Jules GROS, *Le style populaire*, t. 3, p. 333.

39. Ballycastle, co Antrim, January 1991, Roy VICKERY, *A dictionary of plant lore*, Oxford university Press, 1995, p. 157.

Avec sa variante trégorroise :

<i>Ur gazeg wenn gignet</i>	Une jument blanche écorchée
<i>Kreiz ur parkad lann galleg</i>	Dans un champ d'ajonc de Le Gall
<i>Ur garreg</i>	Un rocher.

Qui passe sur l'eau sans se noyer  
Et sur les ajoncs sans se piquer?  
Le rayon de soleil, le vent.

On sait aussi qu'il fut un temps où les animaux parlaient. C'est encore vrai pour les oiseaux. La grive qui se met à chanter au début de l'année à Lohuec conseille fortement au paysan de faire sa provision d'ajoncs :

<i>Troc'hañ lann, fagodiñ</i>	Coupe de l'ajonc, fais des fagots
<i>Erc'h a ray, gwel't a ri.</i>	Il va neiger, tu verras.

En pays gallo, de quelqu'un de méchant on dit «il est mauvais comme la *jan-nâ*» (la jannais)<sup>40</sup>.

Sur le plan de la nourriture un de mes anciens professeurs au lycée de Saint-Brieuc, Édouard Prigent qui était originaire du côté de La Harmoye me disait que son père supportait mal son manque d'appétit d'enfant et disait quand il le voyait esquisser des mouvements de machoires : «C'est comme s'il mangeait des jans.» Comme s'il avait peur de se piquer. Et s'il avait parlé breton, il aurait pu répliquer :

*Ma mije bet ar furnez 'vel ma neva sant Pol,  
Hag ur genou evel ur vuoc'h me mije debret kaol,  
Ma mije bet ur genou 'vel ma neva sant Yann,  
Hag ur genou evel ur marc'h, me mije debret lann*<sup>41</sup>.  
Si j'avais eu la sagesse de saint Paul,  
Et la bouche comme une vache, j'aurais mangé des choux,  
Si j'avais eu une bouche comme celle de saint Jean,  
Et une bouche comme un cheval, j'aurais mangé de l'ajonc.

L'ajonc figure encore dans un certain nombre d'expressions figurées comme par exemple :

*Mont deus ar prad d'al lanneg*, qui signifie : «Passer de la prairie au landier», c'est-à-dire quitter une bonne maison, une bonne situation, pour une mauvaise, faire de mauvaises affaires.

*Bout 'vez lod ha 'c'helley ket bevoñ b'ar prad, me' hennezh 'vevey b'ar lann*, (Guidel) : «Certains ne pourraient pas vivre dans la prairie, mais lui pourrait vivre dans le landier» (est économe, débrouillard)<sup>42</sup>.

40. Coll. Jacques Dervilly.

41. Coll. DG, Bulat-Pestivien.

42. Coll. Pierre-Yves Kersulec.

*Bout 'eus hag e zisoc'ho b'ar lanneg, hag ar re 'rall hag e sec'ho b'ar patur :*  
« Certains réussiraient dans le landier, et d'autres crèveraient dans la pâture »<sup>43</sup>.

*Bezañ evel ur pesk en ur bod lann :* « Être comme un poisson dans un buisson d'ajoncs, c'est-à-dire être dans ses petits souliers ».

On peut croire enfin que l'ajonc comme les orties a pu servir de martinet. C'est ce qui ressort des rimes relatives à la découverte de la main et de ses doigts par l'enfant :

<i>Gadig, gadig, gadig rouz,</i>	Levrout, levrout, levrout roux,
<i>Kousket penn ar bern plouz,</i>	endormi au bout du tas de paille,
<i>Hemañ divunas,</i>	celui-ci le réveilla,
<i>Hemañ c'haloupas,</i>	celui-ci lui courut après,
<i>Hemañ dapas,</i>	celui-ci l'attrapa,
<i>Hemañ debras</i>	celui-ci le mangea,
<i>Hag an heni bihan, bihan, bihan kamm,</i>	et le petit, petit crochu qui n'avait
<i>Ne doa ket bet tamm</i>	rien eu est allé chez sa maman
<i>Aoa aet da gêr da laret d'e vamm</i>	lui dire qu'il a été fouetté avec
<i>A oa bet fouetet gant ur bod lann</i>	une branche d'ajonc.

Et encore une rime :

<i>Marianna, pilat lann ha kannañ</i>	Marie, broie de l'ajonc et lave
<i>Mediñ ha radennañ</i>	Moissonne et coupe de la fougère
<i>Treiñ ar vein da sec'hañ</i>	Retourne les pierres pour les faire sécher
<i>Da c'hortoz ar yod da yenañ.</i>	Et attend que la bouillie refroidisse.

(Plougasnou)

<i>Marianna, pilat lann ha kannañ</i>	Marianne, broie de l'ajonc
<i>Mediñ ha radennañ</i>	Et fait la lessive
<i>Goriñ ar forn ha tommañ</i>	Chauffe le four et l'entretient
<i>Mediñ ha radennañ</i>	Fait la moisson et cherche des fougères
<i>Da c'hortoz ar yod da yenañ.</i>	En attendant que la bouillie refroidisse.

(Locquémeau)

*Yannig e vil micher*  
*O troc'hañ lann neva kollet e fichel.*  
Yannig aux mille métiers  
Avait perdu sa petite fourche en coupant de l'ajonc.

(Bulat-Pestivien)

<i>Ha c'hwi zo kristen ?</i>	Êtes-vous chrétien ?
<i>Ya pa n'on ket porc'hell bihan,</i>	Oui puisque je ne suis pas un petit cochon,
<i>O redek mesk al lann.</i>	Qui court parmi les ajoncs.

(Canihuel)

<i>Petra eo pinijenn ?</i>	Qu'appelle-t-on pénitence ?
<i>Pilat lann gant an treid diarc'hen.</i>	Écraser de l'ajonc les pieds-nus.

(Plourac'h)

43. Coll. Pierre-Yves Kersulec, Kerfourn, 2006.

*Un taol pal plas ur bod lann  
 Kar 'benn ar bloa me ey ac'hann.  
 (Ret adkleuyañ araok mont maez ar gomanant. Lakat ar c'hleuz prop.)  
 Un coup de pelle la place pour une touffe d'ajonc  
 Car l'an prochain je m'en irai.  
 (Il fallait remonter les talus avant de quitter la ferme. Mettre le talus en bon état.)  
 (Maël-Pestivien)*

<i>Da ouel Yann</i>	À la Saint-Jean
<i>Ec'h a ar goukoug d'al lann.</i>	Le coucou part dans la lande.
<i>Da ouel Per,</i>	À la Saint-Pierre,
<i>Ec'h a ar goukoug d'ar gêr.</i>	Le coucou rentre à la maison.

(Plouzélambre)

<i>N'eus bazh spern na bazh lann</i>	N'est bâton d'épine ou de jan
<i>Evit harpañ ouzh bazh Yann.</i>	Qui résiste au bâton de Jean.

<i>Hadañ lann e pep miz</i>	Sème l'ajonc en tout mois
<i>Nemet e miz Eost ha pa vez avel viz.</i>	Sauf au mois d'août et par vent de Nord-est.

<i>Ar saout a zebr lann</i>	Les vaches qui mangent de l'ajonc
<i>A vez druz o amann<sup>44</sup></i>	Ont du beurre gras.

Il est aussi une danse bretonne pratiquée dans le Léon que l'on nommait *dañs piler-lann*, la danse du broyeur d'ajonc. Selon Jean-Michel Guilcher, les traces les plus anciennes auraient pour origine la région de Landerneau. Sans en apporter véritablement la preuve, l'explication de ce nom viendrait du bruit fait par les pieds des danseurs sur le sol rappelant celui des maillets broyant l'ajonc<sup>45</sup>.

\*

Pour en revenir à la symbolique de l'ajonc, nous dirons que la plante est plutôt représentative d'une terre pauvre comme l'expriment les blasons populaires<sup>46</sup> suivants dont l'objectif est toujours de jeter le discrédit sur le voisin :

<i>En Lokireg ne neus mann</i>	À Locquirec il n'y a
<i>Nemet brug ha treujoù lann.</i>	Que de la bruyère et des triques d'ajonc.

(Plougasnou)

<i>N'ez ket da Blourio Kar du-hont n'eus mann</i>	
<i>Nemet brug ha tossoù lann.</i>	
Ne va pas à Plourivo car il n'y a là	
Que de la bruyère et des tronçons d'ajonc.	(Ploubazlanec)

C'est sans doute la raison pour laquelle, la Bretagne a préféré comme emblème l'hermine à l'air mine-able.

44. Coll. DG. Lanrivain, 2006.

45. Jean-Michel GUILCHER, *La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne*, Paris, 1963, p. 395-396.

46. Voir Daniel GIRAUDON, *Querelles de clochers*, Morlaix, Éditions Skol-Vreizh, 2006.

